PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
Société par Actions Simplifiée (SAS) AB PITLANE au capital de 1 000 €

Siège social : 110 rue de Fontenay CS 20010 94303 Vincennes Cedex

Immatriculation numéro 983 770 900 au R.C.S. Créteil

Date : 15/03/2024

Lieu : 8 ROUTE DE FLEXANVILLE 78910 ORGERUS

Présents :

- FALMENTA Brandon président de la SAS AB PITLANE, représentant 500 PARTS de AB PITLANE SAS ;
- LERICOLAIS Adrien représentant 500 PARTS de AB PITLANE SAS ;

En qualité de Président de la SAS AB PITLANE j'ai convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15/03/2024 ; conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

- **Nomination d'un Directeur Général ;**
- **Questions diverses.**

La séance est ouverte à 15h00 sous la présidence de FALMENTA Brandon et sous le secrétariat de LERICOLAIS Adrien.

Point 1 : Nomination d'un Directeur Général

Après avoir exposé les motifs de cette nomination et avoir ouvert la discussion, il est procédé à un vote à l'unanimité.

Décision :

Il est décidé à l'unanimité de nommer LERICOLAIS Adrien en tant que Directeur Général de AB PITLANE SAS. Cette nomination prend effet à compter de ce jour, 15/03/2024.

Aucune rémunération n'est fixée pour cette fonction.

Le Président FALMENTA Brandon est chargé de notifier cette décision aux autorités compétentes et de prendre toutes les mesures nécessaires pour effectuer les formalités afférentes à cette nomination.

Point 2 : Questions diverses

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 16h.

Fait à Orgerus, le 15/03/24.

Signature du Président FALMENTA Brandon

B. F

Signature de l'Associé LERICOLAIS Adrien exerçant la fonction de secrétaire de la présente AG :
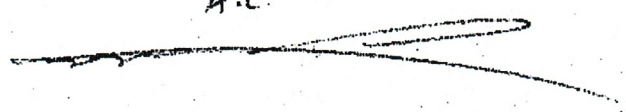
A. L.